

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19281 - 74ÈME ANNÉE

Pour une nouvelle ambition pour La Réunion

Le PCR pour un pouvoir réunionnais sur les prix



Yvan Dejean, porte-parole du PCR.

Pour maîtriser les prix, le PCR demande d'agir sur trois leviers : lutte contre la vie chère, revenus et fiscalités. Il propose aux Réunionnais d'élaborer eux-mêmes leurs propositions pour mettre fin aux abus, augmenter les revenus des plus pauvres et aller vers la justice fiscale.

Yvan Dejean pose un constat sur la situation à La Réunion concernant les prix : après les révélations du coût des pièces détachées automobiles atteignant parfois 2 fois le prix de la France, d'autres dérives ont éclaté.

Dans la construction, les maté-

riaux coûtent 39 % de plus à La Réunion en moyenne, avec 250 % de plus pour les enduits. Or, la crise du BTP est accentuée par manque de production logements sociaux à cause financements insuffisants. Le BTP a déjà perdu 10000 emplois.

Le coût des livres est plus cher de 15 % alors que l'île connaît un taux d'illettrisme important, et qu'il faille insister sur la lecture publique. Pour le PCR « ce prix est un frein à la diffusion de la connaissance ».

Coût excessivement cher

Les prix des produits alimentaires sont 37 % plus chers qu'en France d'après une enquête de l'INSEE d'avril 2015. Le 2 mai dernier, un dossier dans la presse pointe du doigt les produits laitiers importés 2 fois plus cher qu'en France, et 118 % d'écart sur un panier de produits laitiers. « C'est de l'abus, les écarts de prix entre la France et La Réunion sont insupportables. C'est un système qui maintient la majorité des Réunionnais dans la pauvreté », souligne le porte-parole du PCR.

Pour le PCR, le coût de la vie est donc excessivement cher alors que de grandes inégalités touchent La Réunion, avec près de la moitié de la population sous le seuil de pauvreté, chômage record. C'est un constat reconnu depuis de nombreuses années.

De cette situation, diverses expressions populaires ont enflammé La Réunion : 2009, 2012 contre la hausse du prix des carburants, et à la fin de l'année dernière, la cherté de la vie était au cœur des revendications des gilets jaunes : fait-on ce qu'il faut pour maîtriser les prix à La Réunion.

Le PCR n'ignore pas qu'il existe la loi dite de régulation économique qui a créé le bouclier qualité-prix (BQP), une commission existe au sein de l'OPR, une commission d'enquête à l'Assemblée nationale travaille sur la grande distribution,

et que d'ici peu de temps un avis doit être rendu par l'Autorité de la concurrence sur les prix de produits de grande consommation outre-mer.

« Tous ces outils et études ont le mérite d'exister et rediront dans un langage policé ce que nous savons déjà : prix pratiqués exagérés », estime Yvan Dejean. D'où le risque d'un nouvel embrasement.

« Pouvoir réglementaire local »

Pour maîtriser les prix, le PCR estime qu'il faut agir simultanément dans 3 directions : coût de la vie, revenus et fiscalité.

Sur le coût de la vie, le PCR demande la transparence sur les prix affichés en complétant le prix de vente par le prix de revient du produit, soit un double étiquetage pour une traçabilité du prix de l'usine à la gondole car un consommateur a le droit de savoir combien coûte un bien de sa fabrication à l'achat.

Le PCR souhaite également qu'il y ait le courage politique de mettre en place une structure d'autorité maîtrisant toutes les données de la formation des prix : qui gagne quoi ? Que cette structure, qui pourrait être l'OPMR, devra être dotée de compétences pour dicter des règles opposables pour lutter contre les monopoles ou les situations dominantes. Il faut un pouvoir réglementaire local dédié avec des moyens humains », souligne Yvan Dejean.

Échanger avec nos voisins

« Nous y gagnerons tous à augmenter les échanges commerciaux avec les pays voisins pour diminuer le coût d'acheminement et baisser l'empreinte carbone », poursuit-il, rappelant le déficit de la balance commerciale de La

Réunion : plus de 5 milliards en 2018.

« Tandis que le chômage frappe durement notre population, nous achetons le travail des autres et les transferts publics sont transformés en profit de monopoles qui ont leur siège à Paris. C'est la définition d'un système néo-colonial », rappelle Yvan Dejean, « malgré la départementalisation, La Réunion reste une économie de comptoir. 58 % des importations viennent de France, 18 % de l'Asie, 15 % reste UE et 1 % de notre région. N'y gagnerait-on pas à produire ici et à acheter à moins de 2000 km au lieu d'acheter à 10000 km : privilégier les relations avec la région, dans un esprit gagnant-gagnant ».

Prime de vie chère pour tous

Sur les revenus, le PCR propose une prime de vie chère pour tous. Il existait la prime COSPAR d'un montant pouvant aller jusqu'à 150 euros par mois supprimée sous le quinquennat Hollande. Avec cette prime, les salariés avaient un gain de pouvoir d'achat. Cette mesure arrachée de haute lutte a permis de soulager les travailleurs payés moins de 1,4 SMIC. Cette prime de 150 euros minimum est à rétablir, ce qui serait un signal positif. Le PCR propose aussi l'augmentation des petites retraites et des minima sociaux, des allocations des personnes privées d'emploi par cette prime de vie chère payée par l'État.

L'État est également interpellé pour la titularisation des agents en poste dans la fonction publique, pour lutter contre la précarité et offrir une garantie d'emploi avec un revenu décent. Le PCR rappelle aussi son soutien à la grève d'hier, « car pour nous le service public n'est pas une marchandise ».

Autonomie fiscale de La Réunion

La fiscalité est le troisième levier car les taxes pèsent lourdement dans la formation des prix. L'octroi de mer fait débat. Si on le supprime, par quoi sera-t-il remplacé ? TVA ? « Comment compenser la perte financière des collectivités et comment protéger nos productions car l'octroi de mer est une barrière tarifaire ? », dit en substance Yvan Dejean. Or, les APE se profilent et avec eux la menace sur l'octroi de mer, obstacle à la concurrence dite libre et non faussée.

Pour le PCR, toute la fiscalité est à revoir avec comme principe : la justice fiscale pour tous. Le Parti communiste réunionnais demande de négocier avec l'État l'autonomie fiscale de La Réunion, à construire dans la concertation. La conférence territoriale élargie semble être l'espace de dialogue pour ouvrir ce chantier.

Le PCR rappelle que l'histoire montre que rien ne se réglera de Paris, les solutions ne peuvent venir que de Réunionnais eux-mêmes. « C'est dans ce sens que nous proposons aux uns et aux autres au-delà des clivages de co-construire un projet réunionnais qui sauvegarde les acquis historiques de l'intégration dans la France et l'Europe, et projette La Réunion dans un avenir dans son espace géographique : la double insertion ».

D'où la nécessité d'un pouvoir matérialisé par une assemblée délibérante avec de larges compétences pour sortir la population de l'impasse. « Il nous faut une nouvelle ambition pour La Réunion », conclut Yvan Dejean.

M.M.

Luttes sociales

Grève et manifestations unitaires pour la fonction publique réunionnaise



Ce jeudi 9 mai, on a pu constater un nouveau renforcement de l'union dans les luttes du peuple réunionnais pour faire respecter ses droits et sa dignité ; en effet, toutes les organisations syndicales de la Fonction publique à La Réunion (CGTR, CFDT, CFTC, FO, CFE-CGC, FSU, SAIPER, Solidaires et UNSA) ont organisé ensemble une grève dans ce secteur et des manifestations pour exprimer avec force «leur attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et de tous, porteuse de l'intérêt général».

Ces manifestations ont eu lieu à Saint-Denis, avec plus d'un millier de participants au défilé entre le Jardin de l'État et la préfecture, et à Saint-Pierre, avec un demi millier de manifestants rue Archambault. À Saint-Denis, outre les banderoles des organisations syndicales citées plus haut, on a pu voir aussi celles du SAFPTR (Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale de La Réunion), du SNUIPP et de l'APN (Alliance de la Police Nationale).

Autre signe de l'union réunionnaise dans cette manifestation dionysienne : la présence de représentants d'organisations politiques, comme le Parti Com-

muniste Réunionnais, la France Insoumise, Lutte Ouvrière, et d'organisations associatives comme la Ligue des Droits de l'Homme ainsi que d'élus comme la députée Huguette Bello. Tout au long de ce défilé, on a pu constater également une ambiance très chaleureuse autour des mots d'ordre comme «tous ensemble, tous ensemble» et des chants rebelles en français comme en créole diffusés par les organisateurs ; à ce sujet, on peut citer cet appel : «Lèv la min nout peuple !», «On lâche rien» et «l'Internationale».

À la fin du défilé, des représentants des diverses organisations syndicales ont pris la parole devant la préfecture afin de féliciter les manifestants pour leur mobilisation et surtout pour l'unité syndicale réunionnaise exprimée dans cette manifestation. Ils ont aussi rappelé les principales revendications des divers syndicats pour mettre en œuvre le mot d'ordre lancé en tête du défilé par leur banderole commune : «Les services publics brûlent, sauvons-les !». Et une question fondamentale a été posée lors de ces interventions : «face à un modèle social inacceptable et pour créer un service public à la hauteur des besoins de la population, qui prend les décisions à La Réunion?».

L.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Nouveau rappel à la prudence

Attaque de requin à Saint-Leu : un surfeur décède



Cet après-midi vers 17h, un jeune homme pratiquant le surf est décédé des suites d'une attaque de requin à Saint-Leu, au niveau du spot de la tortue.

A 16h26, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage de La Réunion (CROSS) a été alerté d'une possible attaque de requin à Saint-Leu par le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS). Celui-ci a été avisé par un témoin qu'un surfeur aurait disparu de la surface de l'eau et que seule sa planche était visible depuis le rivage.

Des moyens importants de secours ont alors immédiatement été engagés : la section nautique du

SDIS, un équipage du service médical d'urgence et de réanimation, la section aérienne de la gendarmerie (SAG), 15 gendarmes et 3 policiers municipaux.

Sortie de l'eau par la brigade nautique du SDIS, la victime présentait de profondes blessures. Malgré l'intervention des secours, elle n'a pu être réanimée.

Olivier Tainturier, sous-préfet de Saint-Paul, s'est rendu sur place avec des agents du centre de ressources et d'appui pour la réduction du risque requin (CRA). Une équipe de la cellule d'urgence médico-psychologique a été dépêchée pour le soutien des personnes présentes au moment du drame.

La procédure post-attaque telle que prévue dans le dispositif réunionnais de réduction du risque requin est activée par le préfet de La Réunion. Ce dispositif, qui prévoit la réalisation d'opérations de pêche ciblées aux alentours immédiats du lieu de l'attaque pour une durée de 72 heures, sera mis en œuvre par le CRA, dès que les conditions de mer le permettront.

La Réunion étant exposée au risque requin, un arrêté préfectoral est en vigueur afin d'interdire les activités les plus exposées, dans la bande des 300 mètres du littoral, sauf dans le lagon et, en dehors du lagon, dans les zones surveillées définies par arrêté municipal et lorsque celles-ci sont opérationnelles. Le respect de cette mesure est essentiel pour préserver la sécurité des usagers de la mer et limiter les risques d'accident.

Amaury de Saint-Quentin, préfet de La Réunion, fait part de son émotion face à ce drame. Il rappelle la nécessité de respecter la réglementation en vigueur et en appelle à la responsabilité de tous.

In kozman pou la rout

« Park volaye sé in paradi pou kok, mèm si tazantan li santi mové »

Shak zaimo néna son ni, néna son l'androi d'vi é ni pans li santi ali bien ladan. Koshon lé bien dann park koshon. Bèf i yèm son park bèf. Volaye i yèm park poul... Romark anou bien la pa lo bann zaimo k'i koz sé l'moun é l'moun i pans li pé parl la plas bann zaimo alé oir sanm pou moin sé in n'afèr i rès a prouvè. Mé alon pa obliy nou l'aprè an parl in provèrb é in provèrb i ansèrv bann zaimo-dann in ka konm lé marké an-o la - i mète sa an sène pou parl demoun an sosyété. Si sak mi di lé vré, sa i vé dir, demoun i pé z'ète bien dann in landroi lé fé pou li. Astèr si ni roflèshi in pé, néna zaimo lé pa bien ditou dann landroi demou la fé pou zot, konm néna d'moun lé pa bien dann z'ot limèb, z'ot bidonvil, sansa z'ot kaz é a bien kalkilé sa sé in n'afèr lé vré pou d'bon é sa i invite anou pou fé travaye nout tête. lé, ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Billet philosophique

« Rouv out zieu pou trase out shemin »



L'intervention du président du GDIR aux côtés d'autres intervenants à la cérémonie du 3 mai à Champ-Fleuri.

Vendredi dernier dans cette chronique, nous avons transmis cet appel dont nous ont fait part plusieurs "amis de la philo à La Réunion" qu'on en finisse au plus vite avec les polémiques néfastes et que l'on fasse avancer au mieux les convergences pour sauver la vie et faire respecter les droits humains dans notre pays comme dans le monde entier. Cette aspiration est-elle de plus en plus partagée par nos compatriotes ?

Deux événements survenus cette semaine à Saint-Denis nous incitent à donner une réponse plutôt positive à cette question. Nous parlerons tout d'abord de cet événement historique qui s'est déroulé vendredi dernier sur le parvis des Droits de l'Homme à Champ-Fleuri, où deux organisations très diverses de la société civile réunionnaise ont organisé une cérémonie intense en hommage aux victimes des attentats de Pâques le 21 avril dernier au Sri-Lanka. Ces organisations sont d'une part le Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion (GDIR), présidé par Idriss Issop-

Banian, et d'autre part la Ligue des Droits de l'Homme, présidée par Patrick Chamand, et elles ont associé d'autres mouvements divers à cet événement, comme par exemple le Mouvement Réunionnais pour la Paix, le CEVIF, l'UFR, Alternatiba Péri...

À noter aussi la présence d'un groupe de réfugiés sri-lankais, avec lesquels tous les participants à ce rassemblement se sont donnés la main et ont levé les bras ensemble pour exprimer leurs liens d'amitié et leur volonté de cultiver toujours davantage la solidarité humaine face aux injustices et autres violences dans le monde. À ce sujet nous voudrions citer la conclusion de l'allocution d'Idriss Issop-Banian : « Nous exprimons notre solidarité à la population sri-lankaise qui, nous l'espérons vivement, ne se laissera pas entraîner dans la spirale de la peur et de la violence. Et qu'elle s'attachera surtout à préserver la concorde et l'unité entre toutes ses composantes : Cingalais et Tamouls. Bouddhistes, hindous, chrétiens et musulmans. Pour que la violence ne l'emporte pas sur l'espérance ! Que ce geste d'amour que nous

posons tous ensemble aujourd'hui contribue à panser les blessures et à apaiser les cœurs ».

« Continuer dans cette voie »

Un autre événement qui a marqué la culture de ces valeurs à La Réunion est la 2e édition des Rencontres de l'Éducation de l'Océan Indien, organisées les 6 et 7 mai à l'ancien Hôtel de ville de Saint-Denis par La Ligue de l'Enseignement (LE, présidée par Geneviève Angama) et par le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE, présidé par Roger Ramchetty) sur le thème : « S'émanciper, s'unir pour construire du commun. Rouv out zieu pou trase out shemin ». Là aussi, plusieurs partenaires de La Réunion, de Maurice et de France ont apporté leurs contributions à ces 2 journées de conférences, tables-rondes et 16 « ateliers d'expériences partagées » pour faire avancer des valeurs humaines fondamentales comme par exemple « une société inclusive », « aider les jeunes à être libres et responsables » pour « construire ensemble les meilleures conditions d'une vie collective et l'améliorer sans cesse ».

Lors de la clôture de ces Rencontres très riches, Thierry Volk (enseignant, membre de la LE) a notamment souligné que « chaque citoyen doit pouvoir être pleinement acteur de la société » et que « nous devons avoir une réflexion collective, féconde et constructive ». Et Roger Ramchetty a conclu : « la qualité des interventions était vraiment extraordinaire ; nous devons continuer dans cette voie ».

Roger Orlu

Oté

Apré Paul, Elie, é apré Elie... pétète Julie konm député éropéin rényonèz

Souvan dé foi, mi poz amoin késtyon dsi lo méyèr fason d'ète député éropéin rényoné, é souvan défoi mi pans inndé député la pass z'ot tan kisoï Strasbourg, kisoï Bruksèl, kisoï d'ot landroi l'Erop ankor pandan lo tan zot l'apré amenn zot manda. L'èrla, mi domann amoin bien si désèrtin i rapèl zot nonbriy lé antéré La Rényon, i rapèl zot lé rényoné an promyé. Konm mi pans moin lé rényoné an promyé épa arenk dopi zordi mi pans sa.

A moins ké ni artourn dann tan la koloni, dann tan avan l'avé l'aviyon. A s'ki paré, dann tan Gasparin, dann tan Brunet, dann tan Bousnot, bann député téi vien arienk pou fé éliir azot, é aprésa i rovien sink sizan apré pou ramass in n'ot manda. Mi di pa banna té i ansèrv arien, mé sanm pou moin, zot lété pa pou vréman intérése san pour san avèk Nout péi La Rényon. Zot téi oi an poinn vizé bann zafèr fransé, é pa bann zafèr nout péi, nout pèp, La Rényon.

Sa lété pa lo ka nout défin kamarad Paul épi nout kamarad Elie. Pou zot té pou zot péi zot té apré soubate é lété lintéré nout péi épi nout pèp zot té i okip prinsipalman é mi pans si lo déstin i vé, sar pa lo ka nout kamarad Julie... Biensir bann dosyé, bann problèm sa i débata laba dann l'érop-si ou lé député éropéin - mé avèk konm poinnvizé lintéré nout péi épi nout pèp.

An pliské sa, i fo pa koup lo kordon avèk lo péi, avèk la lite. Sé konmsa moin la vi travye Paul Vergès épi travaye nout kamarad Elie. Biensir, sa lé pli difisil ké pass son tan dann bann palé éropéin mé lé pli itil pou nou rényoné é sé sak mi souète pou Julie. Mi souète èl lé élu épi èl i amenn la lite konm député éropéin rényonèz.

Apré Paul, apré Elie, pétète domin julie konm nouvo député éropéin rényonèz. Fransh vérité sé konmsa mi oi sa !

Justin